

Conseil Municipal - Installation de nouveaux Conseillers Municipaux

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à la démission de Mme Safia N'MINEJ de son mandat de conseillère municipale à compter du 12 novembre 2003, il convient, conformément à l'article L 270 du Code Electoral, de procéder à l'installation de M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, candidat issu de la même liste et suivant le dernier élu, et qui a accepté de siéger au Conseil Municipal par courrier du 2 décembre 2003.

Egalement, suite à la démission de M. Bruno LEGEARD de son mandat de conseiller municipal à compter du 1^{er} décembre 2003, il convient de procéder à l'installation de M. Didier GENDRAUD, candidat issu de la même liste et suivant le dernier élu, et qui a accepté de siéger au Conseil Municipal par courrier du 5 décembre 2003.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ces changements.

«M. LE MAIRE : Nous installons donc ce soir deux nouveaux Conseillers Municipaux, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE que d'ailleurs je félicite parce qu'il est heureux papa d'un petit garçon, je félicite aussi la grand-mère par la même occasion, Martine BULTOT. Bienvenue aussi à Didier GENDRAUD que certains d'entre vous connaissent puisqu'on a pu le voir sur des écrans. Il est du quartier des Tilleroyes dont il était auparavant co-président. Je leur souhaite la bienvenue et je vous invite à prendre acte de ces changements.

M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE : Je vous remercie Monsieur le Maire de vos mots de bienvenue. Je tiens à vous dire toute la satisfaction que j'ai de me retrouver parmi vous. Néophyte en politique, je sais que le plus dur reste à venir et je m'efforcerai durant les trois années qui nous séparent de la fin du mandat d'apprendre et de servir au mieux les Bisontins.

Natif de la Martinique et Bisontin depuis 12 ans, s'il m'arrive parfois de regretter ces lieux paradisiaques, j'ai finalement beaucoup de chance d'avoir trouvé une ville d'accueil comme Besançon et une région telle que la Franche-Comté. La communauté antillaise est nombreuse dans notre ville, de même que les familles venant d'Afrique, cela me donne une obligation supplémentaire, celle de ne pas les décevoir. Je suis élu dans ce Conseil sans avoir recours à la discrimination positive comme chacun d'entre vous. J'ai été présenté par les Rouges et Verts et je ferai donc équipe avec Martine BULTOT et Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA. Je pense que la touche de couleur que je vous apporte est de bon aloi car notre pays est construit à cette image. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints, Conseillers et Conseillères, Mesdames et Messieurs les Bisontins présents dans cette salle, je vous remercie de votre attention.

M. Didier GENDRAUD : Je voulais simplement vous remercier, Monsieur le Maire, de m'accueillir ici et j'ai évidemment une pensée pour les Bisontins qui ont voté à plus de 16 % pour les Verts et c'est grâce à eux aussi que je suis là. Merci à tous.

M. LE MAIRE : Tu as raison. J'ai pour ma part une pensée pour les 56 % de Bisontins qui ont voté pour nous au deuxième tour, donc c'est normal. Je voulais signaler au passage qu'il y a un grand sens de la responsabilité parmi nos élus puisque ceux qui pour des raisons personnelles ne peuvent plus assumer leurs tâches d'élus ont souhaité être remplacés. Je crois que c'est bien ainsi car pour que la démocratie vive, il faut beaucoup de présence et beaucoup d'engagement».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte de ces changements.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.